

---

## Journée nationale de lutte contre le harcèlement : les écoliers, collégiens et lycéens de l'académie d'Amiens se mobilisent

**Jeudi 08 novembre 2018**

---

La quatrième édition de la **journée nationale « Non au Harcèlement » (NAH)** est fixée cette année au **jeudi 08 novembre**. Cette journée est l'occasion de rappeler combien la prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales **pour permettre aux élèves de s'épanouir à l'école** et dans leurs apprentissages.

Cette année, le Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse a souhaité qu'un accent particulier soit donné au **cyberharcèlement à caractère sexiste et sexuel**. L'interdiction du portable à l'école et au collège, actée depuis la rentrée dernière, se veut un élément essentiel de cette lutte contre le harcèlement.

### RENDRE LES ELEVES ACTEURS DE LA LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT

Nombreux sont les écoles et établissements de l'académie qui profitent de cette journée ou de cette semaine (du 5 au 9 novembre) pour organiser différents ateliers ou évènements ayant pour vocation de **sensibiliser la communauté éducative** (élèves, personnels, parents, conseils de vie collégienne ou lycéenne) à cette problématique majeure : débats entre élèves, enseignants, personnels médico-sociaux et familles, création de supports (affiches, vidéos, expositions), signature de pétitions, de manifestes, visionnage de films de sensibilisation...

Certains établissements font appel à des structures extérieures pour **débattre et nouer un dialogue** autour de ce sujet sensible : interventions de la brigade de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ), de la gendarmerie, de psychologues, d'avocats, actions de prévention par les équipes académique mobiles de sécurité (EMS)...

D'autres ont quant à eux mis en place des **actions plus originales** :

- identification d'**ambassadeurs**, médiation par les pairs, club anti-harcèlement,
- tenue d'un **stand** par des élèves pour inviter au dialogue et sensibiliser leurs camarades,
- **distribution de bracelets ou de rubans** anti-harcèlement,
- prises de **selfies** et réflexion-débat sur la diffusion et le droit de la personne,
- **entrée des élèves en musique** et journée débat.

Chacune de ces actions est définie en fonction de l'âge des élèves : sur la soixantaine d'établissements qui se mobiliseront contre le harcèlement en ce début novembre, 17 sont des écoles primaires, 36 sont des collèges et 8 des lycées.

A noter : comme chaque année, un **concours Non au harcèlement (NAH)** est organisé au niveau académique et national (production d'affiches et de vidéos). La remise du prix académique NAH sera organisée fin mars ; la remise du prix national aura lieu ultérieurement.

## LE CYBERHARCELEMENT, UNE PROBLÉMATIQUE GRANDISSANTE

En 2017 :

- 18 % des collégiens déclarent avoir subi au moins une atteinte via les réseaux sociaux ou par téléphone portable (usurpation d'identité, vidéos humiliantes ou diffusion de rumeurs) ;
- 11 % des élèves déclarent avoir été insultés ou humiliés via ces nouvelles technologies ;
- 7 % des collégiens ont déclaré avoir subi au moins trois atteintes différentes, ce qui s'apparente à du cyberharcèlement. Il est davantage subi par les filles (8 % contre 6 % pour les garçons) et les élèves de 3<sup>ème</sup>

## LE HARCELEMENT, POUR L'ARRÊTER IL FAUT EN PARLER DES OUTILS POUR ALERTE ET DIALOGUER

- Un numéro vert a été mis en place pour tous signalements : **3020**.
- **Le 0800 200 000, Net Écoute**  
Pour agir contre le cyberharcèlement et les cyberviolences  
Du lundi au vendredi, de 9h00 à 19h00, les écoutants de la ligne Net Écoute accueillent chaque année près de 10 000 appels téléphoniques, conversations, chats, Messenger et emails. La ligne est accessible en composant le 0800 200 000, via l'application de messagerie instantanée Messenger et sur le site [www.netecoute.fr](http://www.netecoute.fr).
- Plus d'information : [www.nonauharcelement.education.gouv.fr](http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr)
- #NonAuHarcelement

---

## VOUS SOUHAITEZ APPROFONDIR CE SUJET ET RÉALISER UN REPORTAGE ?

Le service Communication du rectorat se tient à votre disposition. Voir coordonnées ci-dessous.